



Système National  
d'Enregistrement  
de la demande  
de logement social

# GIP SNE

## Règles de cohabitation cerfa V4 et V5

**Système National d'Enregistrement de la Demande de Logement Social**

# Introduction

1

Les objectifs du cerfa V5

*Page 3*

2

Le calendrier de mise en œuvre

*Page 4*

3

Les règles de cohabitation

*Page 5*

# 1 Les objectifs du cerfa v5



Intégrer les **nouveaux publics prioritaires** (travailleurs essentiels, publics issus de l'ASE et sapeurs pompiers volontaires)



Faciliter la **compréhension de certains items** par les demandeurs avec la fusion, la modification, la suppression et l'ajout de champs



Améliorer l'**information des professionnel(le)s** accompagnant les demandeurs les plus fragiles



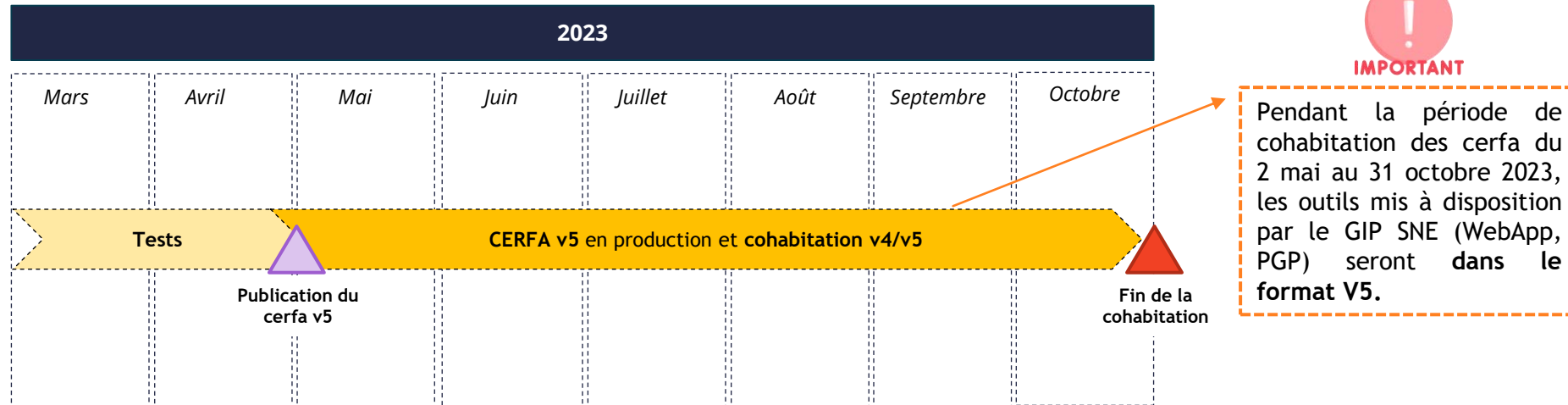
Détecter au plus tôt les **situations de suroccupation et de sous-occupation**



Améliorer la **précision des données du SNE** (distinction des situations professionnelles des fonctionnaires, ajout des retraités, des indépendants)

## 2 Le calendrier de mise en œuvre

### Les principales étapes du passage au CERFA v5



- 2 Mai 2023 → Activation du CERFA v5 en production.
- De mai à octobre 2023 → Phase de cohabitation de 6 mois permettant le déploiement au fil de l'eau du cerfa v5 chez l'ensemble des bailleurs.
- 31 Octobre 2023 → Fin de la cohabitation. Toutes les demandes enregistrées, modifiées, renouvelées ou radiées sont au format V5.

# 3 Les règles de cohabitation

## Synthèse des modifications

Pour vous rendre directement à la règle souhaitée, cliquez sur les liens ci-dessous.

### Nouveaux champs

Aide aux démarches : téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Aide aux démarches : acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations

Profession du demandeur et du codemandeur

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : agent hospitalier

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : agent de collectivité territoriale

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : indépendant

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : retraité

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : travailleur essentiel

Logement souhaité : Nombre de personnes à loger

Situation du demandeur et co-demandeur : publics suivis par l'ASE

Situation du demandeur et co-demandeur : sapeur pompier volontaire

Situation du demandeur : violence au sein du couple

Situation du demandeur : menace de mariage forcé

### Champs renommés

"Surface" devient "Surface habitable"

"Enfants en droit de visite" devient "Enfants en droit de visite et d'hébergement"

### Champ rendu obligatoire

Logement actuel : nombre de personnes habitant le logement actuel

### Champs supprimés

Détail propriétaire : suppression du code postal, de la localité, du type de logement et de l'adresse à l'étranger

Avril 2023

5

# Règle de cohabitation n° 1

Aide aux démarches : téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches* » **ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches* » sera **conservée dans la demande** si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais **ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches* » **ne m'est pas transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.



## Règle de cohabitation n° 2

Aide aux démarches : acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations

### Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations* » **OUI/NON ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations* » **OUI/NON sera conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais **ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations* » **OUI/NON ne m'est pas transmise.**

### Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

**Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.**

# Règles de cohabitation n° 1 et 2

Aide aux démarches : téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches et acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive des informations



Nouveaux champs

## Illustration

**cerfa** v4

Vos coordonnées

Monsieur  Madame

Nom de naissance\*

Nom d'usage (si différent)

Prénoms\*

Date de naissance\*

Nationalité\*  Française  Union européenne  Hors Union européenne

Votre numéro de sécurité sociale\* u

---

Téléphone domicile ou professionnel

Téléphone portable

Mai personnel

Mai d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Acceptez-vous de recevoir des informations : par mail ?  Oui  Non par SMS ?  Oui  Non

**cerfa** v5

Vos coordonnées

Monsieur  Madame

Nom de naissance\*

Nom d'usage (si différent)

Prénoms\*

Date de naissance\*

Nationalité\*  Française  Union européenne  Hors Union européenne

Votre numéro de sécurité sociale\* u

---

Téléphone domicile ou professionnel

Téléphone portable

Mail personnel

Téléphone d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Mai d'une personne ou d'une structure vous aidant dans les démarches

Acceptez-vous de recevoir des informations sur votre demande : par mail ?  Oui  Non par SMS ?  Oui  Non

Acceptez-vous que la personne ou structure qui vous aide reçoive ces mêmes informations  Oui  Non

Document de travail



# Règle de cohabitation n° 3

Profession du demandeur et du co-demandeur



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *profession* » ne peut pas être saisie dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *profession* » sera conservée dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais ne sera pas visible du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *profession* » ne m'est pas transmise.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 3

Profession du demandeur et du co-demandeur



Nouveaux champs

## Illustration

### Demandeur

cerfa v4

Votre situation professionnelle

Salarié du privé  Agent de l'État  Étudiant ou apprenti  Assistant familial ou maternel

Chômage  Autres situations



v4

+ Votre situation professionnelle

Profession

Salarié du privé  Agent de l'État  Agent hospitalier  Agent de collectivité territoriale

Étudiant ou apprenti  Assistant familial ou maternel  Indépendant

Chômage  Retraité  Autres situations



v5

### Co-demandeur

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Salarié du privé  Agent de l'État  Étudiant ou apprenti  Assistant familial ou maternel

Chômage  Autres situations

+ Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Profession

Salarié du privé  Agent de l'État  Agent hospitalier  Agent de collectivité territoriale

Étudiant ou apprenti  Assistant familial ou maternel  Indépendant

Chômage  Retraité  Autres situations

Document de travail

# Règle de cohabitation n° 4

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : agent hospitalier



Nouveaux champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je coche « autres situations » dans type de contrat de travail.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *agent hospitalier* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera **visible du guichet en V4** dans le champ "Autres situations" dans type de contrat de travail.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « autres situations » dans type de contrat de travail **m'est transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 5

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : agent de collectivité territoriale



Nouveaux champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je coche « autres situations » dans type de contrat de travail.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *agent de collectivité territoriale* » sera conservée dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera visible du guichet en V4 dans le champ "Autres situations" dans type de contrat de travail.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « autres situations » dans type de contrat de travail m'est transmise.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 6

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : indépendant



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je coche « autres situations » dans type de contrat de travail.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *indépendant* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera **visible du guichet en V4** dans le champ "Autres situations" dans type de contrat de travail.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « autres situations » dans type de contrat de travail **m'est transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 7

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : retraité



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je coche « autres situations » dans type de contrat de travail.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *retraité* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera **visible du guichet en V4** dans le champ "Autres situations" dans type de contrat de travail.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « autres situations » dans type de contrat de travail **m'est transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 8

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : travailleur essentiel



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *travailleur essentiel* » **ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *travailleur essentiel* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais **ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *travailleur essentiel* » **ne m'est pas transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

**Cas 1 : Je peux saisir l'information si elle est présente dans la demande** (par exemple sur une fiche de paye).

**Cas 2 : Je ne dispose pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.**

# Règles de cohabitation n° 4, 5, 6, 7 et 8

Situation professionnelle du demandeur et co-demandeur : agent hospitalier, agent de collectivité territoriale, indépendant, retraité et travailleur essentiel

## Illustration

### Demandeur

**cerfa** v4

Votre situation professionnelle

Salarié du privé  
  Agent de l'État  
  Étudiant ou apprenti  
  Assistant familial ou maternel  
 Chômage  
  Autres situations

**cerfa** v5

Votre situation professionnelle

Profession

Salarié du privé  
  Agent de l'État  
  Agent hospitalier  
  Agent de collectivité territoriale  
 Étudiant ou apprenti  
  Assistant familial ou maternel  
  Indépendant  
 Chômage  
  Retraité  
  Autres situations

### Co-demandeur

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Salarié du privé  
  Agent de l'État  
  Étudiant ou apprenti  
  Assistant familial ou maternel  
 Chômage  
  Autres situations

Situation professionnelle de votre conjoint ou de votre codemandeur

Profession

Salarié du privé  
  Agent de l'État  
  Agent hospitalier  
  Agent de collectivité territoriale  
 Étudiant ou apprenti  
  Assistant familial ou maternel  
  Indépendant  
 Chômage  
  Retraité  
  Autres situations

*Document de travail*

### Information sur le champ « travailleur essentiel »

Le champ « travailleur essentiel » ne figurera pas sur le CERFA papier ou sur le PGP. En effet, le demandeur lui-même ne peut se qualifier de « travailleur essentiel » du fait de l'absence d'une liste nationale unique. Seule la profession apparaît dans les données collectées. A partir de cette donnée, les guichets pourront qualifier, à tout stade de traitement y compris à l'attribution, si le demandeur est « travailleur essentiel » à partir de la liste des travailleurs essentiels établie par chaque EPCI.



# Règle de cohabitation n° 9

Logement souhaité : Nombre de personnes à loger



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *nombre de personnes à loger* » **ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *nombre de personnes à loger* » **sera conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 **mais ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *nombre de personnes à loger* » **ne m'est pas transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

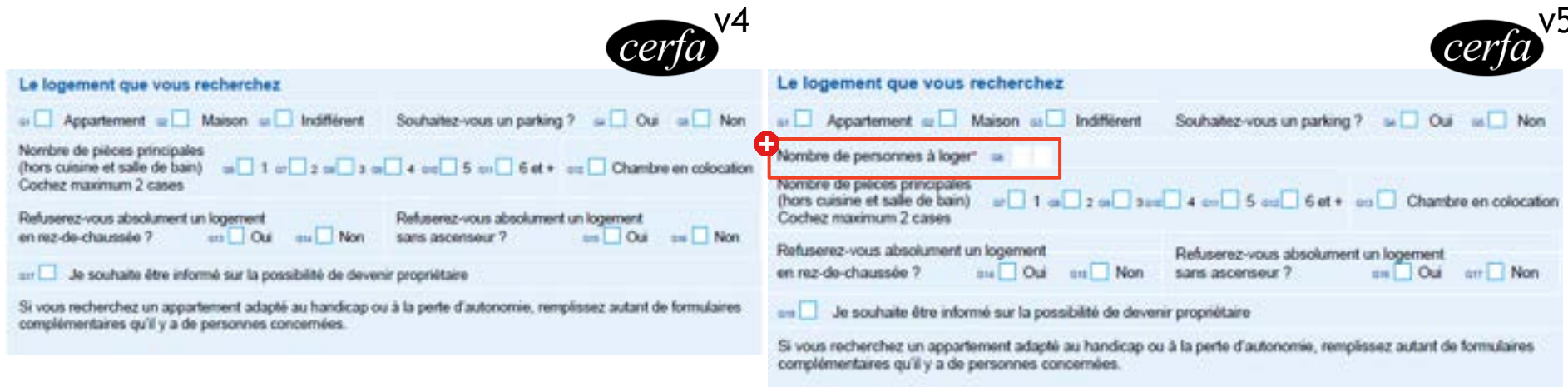
Je **ne disposerai pas de l'information** mais je m'appuie sur la composition familiale (demandeur + codemandeurs(s) + personnes à charge) pour **renseigner le champ**.

# Règle de cohabitation n° 9

Logement souhaité : Nombre de personnes à loger

 Nouveaux champs

## Illustration



**cerfa v4**

Le logement que vous recherchez

Appartement  Maison  Indifférent

Souhaitez-vous un parking ?  Oui  Non

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)  1  2  3  4  5  6 et +  Chambre en colocation

Cochez maximum 2 cases

Refusez-vous absolument un logement en rez-de-chaussée ?  Oui  Non

Refusez-vous absolument un logement sans ascenseur ?  Oui  Non

Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire

Si vous recherchez un appartement adapté au handicap ou à la perte d'autonomie, remplissez autant de formulaires complémentaires qu'il y a de personnes concernées.

**cerfa v5**

Le logement que vous recherchez

Appartement  Maison  Indifférent

Souhaitez-vous un parking ?  Oui  Non

**+** Nombre de personnes à loger\*

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)  1  2  3  4  5  6 et +  Chambre en colocation

Cochez maximum 2 cases

Refusez-vous absolument un logement en rez-de-chaussée ?  Oui  Non

Refusez-vous absolument un logement sans ascenseur ?  Oui  Non

Je souhaite être informé sur la possibilité de devenir propriétaire

Si vous recherchez un appartement adapté au handicap ou à la perte d'autonomie, remplissez autant de formulaires complémentaires qu'il y a de personnes concernées.

Document de travail

# Règle de cohabitation n° 10

Situation du demandeur et co-demandeur : publics suivis par l'ASE



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *publics suivis par l'ASE* » **ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *publics suivis par l'ASE* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais **ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *publics suivis par l'ASE* » **ne m'est pas transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règle de cohabitation n° 11

Situation du demandeur et co-demandeur : sapeur pompier volontaire



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

L'information « *sapeur pompier volontaire* » **ne peut pas être saisie** dans le SI du guichet.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *sapeur pompier volontaire* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 mais **ne sera pas visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *sapeur pompier volontaire* » **ne m'est pas transmise**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne disposerai pas de l'information et donc je ne pourrai pas la saisir.

# Règles de cohabitation n° 10 et 11

Situation du demandeur et co-demandeur : publics suivis par l'ASE et sapeur pompier volontaire



Nouveaux champs

## Illustration

**cerfa** v4

**Votre situation\***  
(suite)

**Famille**

- r45 Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé
- r46 Rapprochement familial
- r47 Départ de personne(s) à charge du foyer
- r48 Divorce ou séparation

**Travail**

- r49 Changement de lieu de travail

**cerfa** v5

**Votre situation\***  
(suite)

**Famille**

- r45 Violences au sein du couple
- r46 Menace de mariage forcé
- r47 Rapprochement familial
- r48 Départ de personne(s) à charge du foyer
- r49 Divorce ou séparation

**Travail**

- r50 Changement de lieu de travail

**+ Autre**

- r51 Pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou sorti de cette prise en charge depuis moins de 3 ans
- r52 Sapeur pompier volontaire

Document de travail

# Règle de cohabitation n° 12

Situation du demandeur : violence au sein du couple



Nouveaux champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je **coche** le détail situation « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* ».



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *violence au sein du couple* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera **visible** du guichet en V4 dans le champ « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* ».



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* » sera **cochée**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Si je dispose dans le CERFA de la coche « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* », je **saisis** « *violence au sein du couple* » (sauf précision complémentaire permettant d'identifier qu'il s'agit d'une menace de mariage forcé).

# Règle de cohabitation n° 13

Situation du demandeur : menace de mariage forcé



Nouveaux  
champs

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je **coche** le détail situation « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* ».



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *menace de mariage forcé* » sera **conservée** dans la demande si elle a été préalablement saisie par un guichet en V5 et sera **visible** du guichet en V4 dans le champ « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* ».



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* » sera **cochée**.

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Si je dispose dans le CERFA de la coche « *violence au sein du couple et menace de mariage forcé* », je **saisis** « *violence au sein du couple* » (sauf précision complémentaire permettant d'identifier qu'il s'agit d'une menace de mariage forcé).

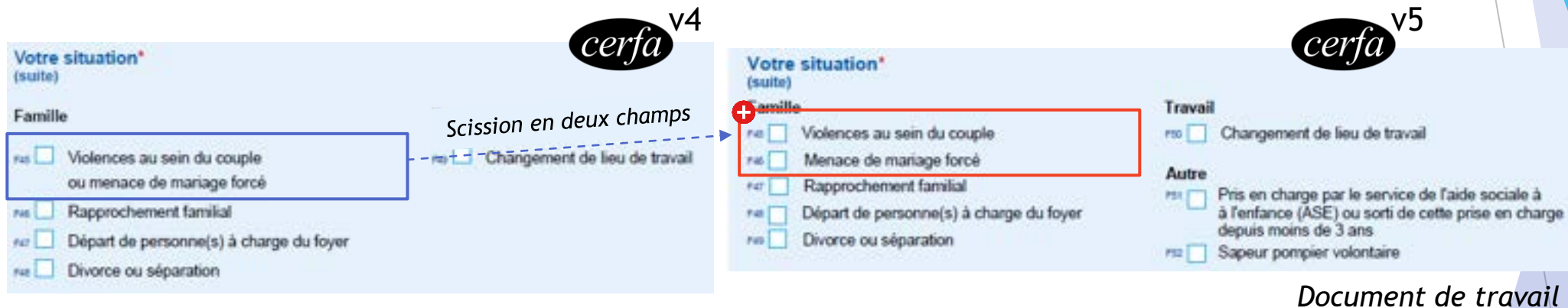
# Règles de cohabitation n° 12 et 13

Situation du demandeur : violence au sein du couple et menace de mariage forcé



Nouveaux champs

## Illustration



Document de travail



# Règle de cohabitation n° 14

"Surface" devient "Surface habitable"



Champs renommés

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je saisis l'information dans « *surface* ».



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

Je saisis l'information dans « *surface* ».



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information est renseignée dans le champ « *surface* »

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je saisis l'information "Surface" dans "Surface habitable« .

# Règle de cohabitation n° 14

"Surface" devient "Surface habitable"



Champs renommés

## Illustration

*cerfa* v4

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)

1 (studio)  2  3  4  5  6 et + Surface  m<sup>2</sup>

Nombre de personnes habitant dans le logement actuel

*cerfa* v5

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)

1 (studio)  2  3  4  5  6 et +  Surface habitable  m<sup>2</sup>

Nombre de personnes habitant dans le logement actuel

*Document de travail*

# Règle de cohabitation n° 15

"Enfants en droit de visite" devient "Enfants en droit de visite et d'hébergement"



Champs renommés

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Je saisis l'information dans « *enfants en droit de visite* ».



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

Je saisis l'information dans « *enfants en droit de visite* ».



Je reçois des demandes saisies en V5

L'information **est renseignée** dans le champ « *enfants en droit de visite* »

## Je suis un guichet en V5




Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je saisis l'information « *enfants en droit de visite* » dans « *enfants en droit de visite et d'hébergement* »

# Règle de cohabitation n° 15

"Enfants en droit de visite" devient "Enfants en droit de visite et d'hébergement"

 Champs renommés

## Illustration

**cerfa** v4

**Autres enfants**  
Enfants en droit de visite et d'hébergement (et enfants en garde alternée qui ne sont pas encore fiscalement à charge)

	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Autres enfants**  
Enfants en droit de visite et d'hébergement (et enfants en garde alternée qui ne sont pas encore fiscalement à charge)

	Date de naissance	Sexe M/F	Garde alternée	Droit de visite et d'hébergement
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Modification du champ*

(s'il y a plus de 4 enfants en garde alternée ou en droit de visite et d'hébergement, donnez les informations sur une feuille complémentaire)

*Document de travail*

# Règle de cohabitation n° 16

Logement actuel : nombre de personnes habitant le logement actuel



Champ rendu obligatoire

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Même si le champ n'est pas obligatoire dans mon SI, je **saisis** l'information déclarée par le demandeur dans le CERFA V5.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5

L'information « *nombre de personnes habitant le logement actuel* » est **visible** du guichet en V4.



Je reçois des demandes saisies en V5

Je **reçois** l'information « *nombre de personnes habitant le logement actuel* ».

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Cas 1 : Je dispose de l'information via le cerfa v4.

Cas 2 : Je ne dispose pas de l'information alors je **m'appuie sur la composition familiale** (demandeur + codemandeurs(s) + personnes à charge) pour renseigner le champ.

# Règle de cohabitation n° 16

Logement actuel : nombre de personnes habitant le logement actuel



Champ rendu obligatoire

## Illustration

**cerfa** v4

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)

F21  1 (studio) F22  2 F23  3 F24  4 F25  5 F26  6 et + Surface F27    m<sup>2</sup>

Nombre de personnes habitant dans le logement actuel F28

**cerfa** v5

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)

F21  1 (studio) F22  2 F23  3 F24  4 F25  5 F26  6 et + Surface habitable F27    m<sup>2</sup>

**+** Nombre de personnes habitant dans le logement actuel \* F28

Document de travail

Renseignement obligatoire

# Règle de cohabitation n° 17

Détail propriétaire : suppression du code postal, de la localité, du type de logement et de l'adresse à l'étranger



Champs supprimés

## Je suis un guichet en V4



Je dois saisir une nouvelle demande en V5

Ces informations ne figurent pas dans le CERFA V5.

Par contre, si la réponse à la question « Êtes-vous propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ? » est « oui », alors je dois saisir les informations suivantes :

- Cocher « adresse à l'étranger » ;
- Saisir « code postal » = 99999 ;
- Saisir « localité » = 99999 ;
- Saisir « Type de Logement » = 1 (studio).

Ces informations sont erronées et supprimées en V5.



Je dois modifier une demande existante saisie en V5



Je reçois des demandes saisies en V5

Pour information, les valeurs transmises des champs supprimés sont les suivantes :

- Ville/nom de la commune = « 99999 »
- Code postal = « 99999 »
- Pays = information non transmise
- Nombre de pièces principales : « 1 »

## Je suis un guichet en V5



Je dois saisir une nouvelle demande ou modifier une demande existante en V4

Je ne saisis pas l'information.

# Règle de cohabitation n° 17

Détail propriétaire : suppression du code postal, de la localité, du type de logement et de l'adresse à l'étranger



Champs supprimés

## Illustration

**cerfa** v4

Êtes-vous (ou votre conjoint ou votre codemandeur) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ?  
 Oui  Non

Si oui : Ville  Code postal :

Pays

Nombre de pièces principales (hors cuisine et salle de bain)  1 (studio)  2  3  4  5  6 et +

**cerfa** v5

Êtes-vous (ou votre conjoint ou votre codemandeur) propriétaire d'un logement autre que celui que vous habitez ?  
 Oui  Non

*Suppression des champs*

Document de travail